

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 105

Journal Démocratique Quotidien

Jeudi 14 Avril 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité
Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Etranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

UN CUIRASSÉ RUSSE QUI SAUTE — MORT DE L'AMIRAL MAKHAROFF

Le Rappel Républicain commence aujourd'hui, 14 avril, la publication de

LA VEUVE DU CAISSIER

grand roman dramatique de
Xavier de MONTÉPIN

FAITS DU JOUR

Une terrible catastrophe s'est produite en rade de Port-Arthur. Un cuirassé a sauté en touchant une torpille sous-marine. L'amiral Makharoff s'est noyé. Le grand-duc Cyrille a été sauvé avec une vingtaine d'hommes. Le reste de l'équipage s'est noyé.

Une nouvelle attaque contre Port-Arthur a été repoussée par la flotte russe et les forts.

Les dernières dépêches sur l'attentat de Barcelone confirment les premiers renseignements indiquant un acte anarchiste.

Le colonel Marchand est aujourd'hui parti pour Arcahon où réside en ce moment le général André. Il a adressé à un journal parisien une lettre où il explique les causes de sa démission.

D'après un journal parisien, huit hommes politiques du « Bloc » seraient compromis dans le scandale de la banque du Crédit mobilier.

NOS BONNES TAUPES

En lisant la table du compte rendu du Convent de 1903, je fus bien étonné en y lisant les lignes suivantes :

« Explications relatives à la circulaire rappelant aux Loges qu'elles ne doivent pas adhérer aux partis politiques. »

Comment, me disais-je, on interdit maintenant aux Loges de faire de la politique ! Toutes mes idées étaient bouleversées, tandis que je cherchais la page 215 qui était celle indiquée à la table pour les explications ci-dessus.

Mais avant que j'eusse trouvée, la réflexion avait fait disparaître mon étonnement. Il y a eu, pensais-je, une circulaire disant aux Loges qu'elles ne doivent pas adhérer aux partis politiques. Mais cela ne signifie évidemment pas qu'elles ne doivent pas faire de politique. Je vais trouver à la page 215 l'explication de cette circulaire, et cette explication me fournira sans aucun doute la preuve de quelque tartuferie. Alors, ça va bien ; c'est dans l'ordre des choses maçonniques.

C'était bien cela, en effet. Je ne m'étais pas trompé.

À la page 215, le compte rendu officiel du Convent de 1903 relatait les paroles suivantes prononcées par le franc-maçon à la réputation jadis immaculée qui s'appelle le F. : Delpech :

« Mes F., nous croyons devoir vous fournir une courte explication concernant la circulaire qui vous a été adressée par le Conseil de l'Ordre au sujet du Congrès de Marseille. Dans cette circulaire, le Conseil de l'Ordre vous disait que les

Loges n'avaient pas le droit d'adhérer à un Congrès politique quelconque en leur qualité de Loges. Pour qu'il n'y ait pas de confusion à ce sujet, je crois devoir vous dire que ces mêmes Loges peuvent se constituer en groupes politiques et adhérer à ce titre nouveau. Vous comprenez très bien la nécessité de cette distinction, cela tient toujours au principe maçonnique qui est la base même de notre institution. Il ne peut pas y avoir de Loges socialistes, radicaux ou radicaux-socialistes, etc., il n'y a que des Loges maçonniques. »

Le voilà bien, l'esprit de dissimulation maçonnique ! Les loges ne doivent pas, comme loges, adhérer à un parti politique quelconque. Mais elles n'ont qu'à se constituer en groupe politique, c'est-à-dire à changer de nom, et alors elles ont le droit d'adhérer. Elles donnent une autre carte de visite que la leur, en adhérant ; voilà tout. Elles ne peuvent pas adhérer, c'est entendu. Mais elles peuvent tout de même adhérer ; c'est également entendu, pourvu qu'elles veuillent bien prendre un masque, de façon à ce que le public ne sache pas qu'il a affaire à des loges maçonniques. Car c'est là la grosse affaire, la chose importante entre toutes, la chose essentielle : que le public ne sache jamais qu'il a affaire à la Maçonnerie.

Naturellement, ce n'est pas la raison, que donne le F. : Delpech.

« L'inconvénient qui pourrait se produire, dit-il, c'est que, dans certaines loges, des frères appartenant au parti socialiste alors que d'autres appartiennent au parti radical ; les uns peuvent protester contre les décisions de la loge qui adhérerait au Congrès de Marseille, si c'est là l'idée qui domine dans la loge ; c'est pourquoi il est préférable de se constituer à côté de l'atelier, en un groupe politique spécial qui agirait en vue de cette adhésion. »

C'est surtout crétable au point de vue du secret et de l'irresponsabilité maçonniques. L'irresponsabilité, qui est le bien précieux entre tous pour la Maçonnerie !

C'est cette irresponsabilité qu'on avait voulu assurer au moment de la Révolution, lorsque les loges se mêlèrent aux citoyens pour entraîner ceux-ci non pas seulement à l'action, mais au crime. Au lieu des loges, il y eut les comités, les clubs et les sections. De cette façon, lorsque l'historien cherche à expliquer les massacres des prisons en septembre et les guillotinades de la terreur, il ne peut pas parler des loges, puisqu'elles ont mis un faux nez, puisqu'elles se sont transformées en groupes à côté, comme on recommande de faire maintenant. Moyen excellent pour que la maçonnerie ne se trouve pas compromise !

Le truc a réussi une première fois ; les maçons supposent le peuple français assez bête pour espérer qu'il réussira une seconde.

Voici un autre assez bel exemple de tartuferie maçonnique. Il nous a été révélé récemment par le *Novelliste de Bordeaux*. Ce journal qui s'est mis avec entrain sur la question maçonnique, a été depuis quelque temps très heureusement servi par les circonstances, car il a publié divers documents très intéressants que nous avons reproduits pour le plaisir.

Il s'agit cette fois d'une lettre qui fut adressée le 17 juillet dernier à un habitant de Tonneins. Le *Novelliste de*

Bordeaux donne le fac-similé de la lettre en question avec la signature plus ou moins illisible, accompagnée des trois points maçonniques.

Voici la lettre dont il s'agit :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Mon cher ami,
Notre groupe est décidé d'agir avec la dernière énergie.

Rassurez-vous. Les faux républicains et les cléricaux employés à la Manufacture des tabacs ou fonctionnaires qui escomptent la longanimité de notre parti n'ont que pour peu de temps à rire. Le président du Conseil nous a promis que dès qu'il en aurait fini avec les congrégations, il procéderait au nettoyage. La lessive sera complète.

En attendant l'IMPORTE DE N'EFFRAYER PERSONNE, les traités plus confiants se livrent d'eux-mêmes. De fins limiers de la P. S. parcourent en ce moment la France et se livrent à de rigoureuses investigations. On sera minutieusement renseigné à l'intérieur.

Il serait maladroit de donner l'éveil. Patientez et faites patienter nos amis. Le grand coup de balai sera donné — nous le croyons du moins — aussitôt après les élections municipales.

A vous bien affectueusement.

(Suit la signature accompagnée des trois points maçonniques.)

C'est un franc-maçon qui parle.

Les trois points y sont ; et aussi le style et la méthode maçonniques. La lettre porte avec elle le cachet et le parfum dégoûtant de la Veuve.

Ce n'est plus seulement le Grand-Orient qui opère pour le compte du gouvernement, c'est le gouvernement et le Grand-Orient qui opèrent ensemble, officiellement, avec les concours des policiers, et en vue d'une « lessive » qui aura lieu après les élections seulement et qu'il ne faut pas ébruiter parce qu'il importe de n'effrayer personne. Et on voit les fins limiers de la police secrète qui parcourent la France, et collaborant avec les répugnantes casseroles maçonniques du genre de celle à qui était adressée la lettre du député franc-maçon !

Casserole répugnante, dis-je de ce destinataire inconnu ; car la lettre commence par le rassurer. Il s'était donc plaint et, sans aucun doute, il avait « dénoncé » les faux républicains et les cléricaux employés à la Manufacture des tabacs. »

Décidément, casseroles, députés, sénateurs et ministres francs-maçons, quel sale monde !

P. COPIN-ALBANCELLI.

Notes Politiques

UNE COMMISSION DE TOUT REPOS

Décidément toutes les commissions se ressemblent. Quand elles sont parlementaires, elles se réunissent le plus rarement possible ; quand elles ne le sont pas, elles font comme si elles l'étaient.

Celle de la Marine a déjà dans la main, si nous osons dire, un poil de la barbe de M. Pelletan. Quarante commissaires sur soixante-dix se sont rendus hier, rue Royale, où ils devaient siéger dans le salon d'honneur. Il était quatre heures et demie ; à cinq heures un quart, ils se sont ajournés au 25 mai !

Le ministre leur a expliqué que rien n'était prêt, — ce qui est lui un principe, et l'on sait que M. Pelletan ne transige pas sur les principes, — et qu'il fallait un minimum de six semaines aux

gros bonnets (de coton) administratifs pour préparer des commencements de rapports et des débus de travaux en bryonnaires.

La majorité des membres présents a jugé que M. le ministre parlait fort bien et qu'il n'y a, en effet, aucune urgence à mettre un peu d'ordre dans l'imbroglio maritime. La commission extra-parlementaire est, ainsi que nous l'avions prévu, de tout repos pour M. Pelletan et de repos pour elle-même.

A six semaines, les affaires sérieuses. D'ici là, campo, vacances et villégiatures. M. Pelletan a nommé des commissaires qui ne l'ennuient pas. Du moment qu'il les nommait, il est logique qu'il les ait choisis à sa convenance. On ne voit pas bien M. Briand ou M. Jaurès cherchant noise ou pouilles à leur ami le plus cher.

Le côté amusant de ce rendez-vous où l'on ne s'est pas rendu, ce sont les consignes rigoureuses qui avaient été prodiguées au personnel. Les marins et les buisseries avaient reçu des ordres d'une sévérité ridicule. On ne pouvait que très difficilement franchir les portes du ministère, et les reporters n'étaient même pas admis à contempler la porte du salon derrière laquelle il ne se passait rien. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 13 avril.

LE VOYAGE DE M. PELLETAN. — M. Pelletan est attendu jeudi soir à Port-Vendres. Le croiseur *Du Chaix* y est attendu demain matin. C'est à bord de ce navire que M. Pelletan se rendra en Corse et à Bizerte.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — La santé de M. Waldeck-Rousseau s'améliore chaque jour. L'ancien président du Conseil espère rentrer à Paris en juin, complètement guéri.

LES INCIDENTS DE PLOERHEL. — Une dépêche de Nantes au *Gaulois* annonce que les deux conseils de guerre ayant pour mission de juger les cinq officiers du 41^e de ligne qui ont refusé de participer à l'expédition des religieux séjournant les 19 et 20 avril.

LES OBSEQUES DE LA REINE ISABELLE

Paris, 13 avril.

Des messes ont été célébrées toute la matinée au Palais de Castille. A celle de 10 heures, c'est le cardinal Richard qui officie ; tous les membres de la famille et le personnel de l'ambassade d'Espagne y assistent. Les messes se sont succédées jusqu'à midi.

Le départ du corps de la reine Isabelle a eu lieu aujourd'hui du Palais de Castille.

Bien avant l'heure fixée pour le départ du cortège, une foule nombreuse était massée sur le parcours du convoi, et l'escorte du 2^e régiment de cuirassiers, avec l'étendard, se massait avenue Kléber.

Le fourgon qui doit transporter le cercueil est attelé de quatre chevaux caparaonnés d'argent.

L'infante de La Paz, dans la quatrième voiture, l'ambassadeur d'Espagne et la marquise Del Muni. Dans les voitures suivantes le personnel de l'ambassade en grand uniforme.

Le cortège a suivi l'avenue Kléber, la place de l'Étoile, l'avenue des Champs-Élysées, la place de la Concorde, le quai des Tuileries, le pont Solferino et le quai d'Orsay.

Le colonel du 2^e cuirassiers se tenait à la droite du fourgon, le lieutenant-colonel à la gauche ; sur tout le parcours, une foule nombreuse et recueillie se découvrant au passage.

Toutes les communications intéressantes la rédaction du journal doivent être adressées au Rédacteur en chef ou au Secrétaire de la rédaction.

La Guerre Russo-Japonaise

Nouvelle attaque de Port-Arthur. — Saignant combat naval. — Les Japonais repoussés. — Un cuirassé russe qui saute. — Mort de l'amiral Makharoff. — Sept cents victimes. — Dépêches diverses.

NOUVELLE ATTAQUE DE PORT-ARTHUR. — SANGLANANT COMBAT NAVAL. — LES JAPONAIS REPOUSSÉS.

Londres, 13 avril.

On télégraphie de Tché-Fou, 13 avril, 7 heures du soir. Un télégramme privé annonce qu'aujourd'hui à l'aurore les Japonais ont attaqué la flotte russe, sortie toute entière contre eux sous les ordres de l'amiral Makharoff. Avec l'aide des forts la flotte russe a repoussé les agresseurs. La dépêche ne dit pas si la flotte et les forts ont souffert.

UN CUIRASSÉ RUSSE QUI COULE. MORT DE L'AMIRAL MAKHAROFF.

Saint-Petersbourg, 13 avril.

Une épouvantable catastrophe s'est produite à Port-Arthur. Le cuirassé « Petropavlosk » a heurté une mine et a sombré avec l'amiral Makharoff qui est mort.

Le grand-duc Cyrille Vladimirovitch, qui était à bord, a été grièvement blessé. Il a pu être sauvé miraculeusement. L'équipage et l'état-major ont été engloutis ; une vingtaine d'hommes seulement ont échappé. La catastrophe a eu lieu ce matin de bonne heure.



L'Amiral Makharoff

NOUVEAUX DÉTAILS

Saint-Petersbourg, 13 avril.

Le vice-amiral Makharoff avait été nommé, il y a 5 semaines, commandant en chef des forces navales d'Extrême-Orient. Il occupait en Russie et dans tous les milieux maritimes une situation considérable.

Le grand-duc Cyrille est le fils aîné du grand-duc Vladimir. Il est âgé de 27 ans et est officier de marine avec le grade d'aide-de-camp de l'empereur.

Le *Petropavlosk* était un cuirassé de 14.000 tonnes construit à Saint-Petersbourg et lancé le 6 novembre 1894. Il avait 112 mètres de longueur, 21 mètres de largeur et 8 mètres 30 de tirant d'eau. Il était très puissamment protégé. Sa ceinture cuirassée avait 406 millimètres d'épaisseur et son pont cuirassé était épais de 88 millimètres. Les cloisons avaient 229 millimètres d'épaisseur ; ses grosses tourelles avaient un cuirassé de 254 millimètres, les tourelles de son artillerie moyenne de 152 millimètres et les casemates un cuirassé de 127 millimètres. Son artillerie se composait de 4 canons de 340 millimètres, 42 de 152, 46 de 47, 42 de 37.

Son armement comprenait, en outre,

4 tubes lance torpilles au-dessus de l'eau ; ses machines, d'une puissance de 12.000 chevaux, pouvaient lui donner une vitesse de 17 nœuds, son effectif était de 700 officiers et hommes d'équipage.

Saint-Petersbourg, 13 avril.

L'amiral Makharoff s'est noyé au cours du naufrage du cuirassé russe *Petropavlosk* à Port-Arthur. Le désastre a causé la plus grande consternation.

On suppose que le cuirassé a frappé une torpille probablement pendant les manœuvres et qu'il a été coulé avec son équipage et l'état-major russe. Il n'y a eu que 20 hommes de sauvés. Le grand-duc Cyrille a été gravement blessé et il n'a échappé à la mort que par un véritable miracle. Son frère, le grand-duc Boris, a été témoin de la catastrophe qu'il a pu voir avec ses jumelles marines. Un service d'actions de grâces a déjà été célébré en l'honneur du sauvetage miraculeux du grand-duc Cyrille.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

Saint-Petersbourg, 13 avril.

Le contre-amiral Grigorowitch, commandant de Port-Arthur, a adressé à l'empereur les trois dépêches suivantes :

PREMIÈRE DÉPÊCHE. — Aujourd'hui, le cuirassé *Petropavlosk* s'est jeté sur une mine qui a fait explosion ; le navire se coucha sur le flanc. Notre escadre japonaise s'approche.

DEUXIÈME DÉPÊCHE. — L'amiral Makharoff semble avoir péri.

TROISIÈME DÉPÊCHE. — Le grand-duc Cyrille Vladimirovitch est sauvé ; il est légèrement blessé.

SUR LE YALOU

Londres, 13 avril.

Les troupes russes et japonaises continuent leur concentration de chaque côté du Yalou. Une bataille importante devient de plus en plus imminente.

Les escarmouches se succèdent aux avant-postes et les deux partis n'attendent qu'un moment propice pour en venir aux mains. Le seul fait de guerre important d'hier est la destruction de la patrouille japonaise aux abords du Yalou. Une dépêche de l'Exchange-Telegram-Company dit que les Japonais ont tous été tués.

Suivant une dépêche privée de Port-Arthur, durant les huit derniers jours, une série d'escarmouches entre avant-gardes a eu lieu aux environs de Wu-Ji et sur les rives du Yalou. Les Japonais auraient eu une cinquantaine de morts et de blessés ; les Russes ont des pertes à peu près égales en officiers et soldats. On annonce une centaine de prisonniers.

Saint-Petersbourg, 13 avril.

D'après des rapports officiels qui ont été recueillis du théâtre de la guerre, tout est calme dans le rayon de l'armée de Mandchourie.

Des détachements d'avant-postes japonais ont atteint la rive gauche du Yalou ; ils ont occupé An-Djou et Yonampo et sont allés jusqu'au bord du Pomakha, vis-à-vis de Chalkhen, où ils construisent des retranchements.

Un des rapports officiels annonce que, dans la nuit du 11 avril, un navire qui avait ses feux allumés, s'est approché de l'embouchure du Lao-Kho, venant du côté de la barre. Quand il s'est trouvé à 2.000 pas de distance, on a tiré sur lui,

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 14 Avril 1904. — 1 —

LES DRAMES DU MARIAGE

LA VEUVE DU CAISSIER

PAR

Xavier de MONTÉPIN

I

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le mariage de Valentine.

Le printemps succédait à un hiver très rude. Pendant six semaines on avait vu la Seine charrier des glaçons qui, s'agglomérant et se soudant contre les piles du pont de Sévres, y formaient des banquettes en miniature.

Après les grandes gelées étaient venues des pluies torrentielles : la rivière grésilla outre mesure avait roulé ses eaux mugissantes et boueuses entre les berges trop étroites que partout elles franchissaient par places, défonçant les rues basses des villages riverains.

On devine sans peine à quel point devait être triste, par un pareil hiver et en des conditions si fâcheuses, le séjour de la maison isolée du Bas-Meudon.

Valentine, devenue madame Vogel, habitait cependant toujours cette lugubre

demeure où d'après les affirmations d'Hermann, antérieures au mariage il est vrai, elle ne devait passer que quelques semaines, c'est-à-dire le temps strictement nécessaire pour disposer et meubler le nid coquet promis à sa fiancée par le caissier de Jacques Lefebvre.

Avril, ce mois charmant où le terre engourdi sort de son long sommeil, égrenait ses premiers beaux jours.

Le printemps s'annonçait comme devant être radieux.

Les brises tièdes du midi remplaçaient l'aigre vent du nord. — Le soleil volté si longtemps éteint dans un ciel sans nuage. — Les bourgeons confus se sève élaient, et les embryons de feuillages commençaient à découper sur l'azur leurs dentelles d'un vert tendre, guettées par les hannelons à peine éclos.

Pas une seule fois, pendant tout l'hiver la jeune femme n'avait quitté le Bas-Meudon.

Vogel, dont l'imagination se montrait d'une fertilité inépuisable, trouvait des prétextes plausibles pour ne jamais la conduire à Paris.

A deux ou trois reprises, dans les commencements, ayant à faire pour sa sœur et pour elle des emplettes indispensables, elle avait exprimé le désir d'accompagner son mari, sauf à revenir sans lui puisqu'il ne pourrait quitter sa caisse et son grand-livre et la ramener.

Nobtenant rien, elle s'était résignée et ne parlait même plus d'abandonner pendant quelques heures la morne solitude où elle vivait avec la petite Claire.

Une jeune domestique assez intelli-

gente, recommandée à Vogel par maître Roch, suffisait tant bien que mal au service.

Le jardinier Lambert donnait parfois un coup de main pour mettre de l'ordre dans la maison.

Aux débuts de son mariage, Valentine avait pris son parti de l'existence singulièrement monotone qui commençait pour elle.

Un calme profond, succédant aux angoisses et aux terreurs des derniers temps, lui semblait constituer une sorte de bonheur relatif.

Elle n'éprouvait pour Hermann, nous le savons, qu'une affection tranquille, faite d'estime et de reconnaissance, mais elle se croyait tendrement aimée et se disait avec conviction qu'elle venait d'épouser le meilleur des hommes.

Hermann d'ailleurs ne lui donnait alors aucun sujet de plainte.

La jeunesse, la beauté, la douceur de Valentine amollissaient un peu la dure argile de son cœur.

Il n'avait garde de dénouer si vite les cordons du masque hypocrite qui cachait son visage, et il daignait continuer une comédie dans laquelle il excellait.

Bref, Valentine ne fut pas à plaindre d'abord, et la vie lui parut facile.

La grande pièce du premier étage était devenue la chambre conjugale. — Le mobilier du chalet de la rue Mozart et quelques sièges confortables envoyés par Vogel avaient remplacé les vieux meubles acquis en même temps que l'im-

meuble, recommandée à Vogel par maître Roch, suffisait tant bien que mal au service.

Valentine s'était remise à l'aquarelle. Quand elle se sentait fatiguée de peindre elle faisait répéter à Claire ses leçons, et lui apprenait de son mieux tout ce qu'elle savait elle-même de calcul, d'histoire et de géographie.

Elle travaillait ensuite à quelque ouvrage d'aiguille, puis, comme délassément, lisait deux ou trois chapitres des romans de Walter Scott, achetés sur sa demande par son mari.

Dans ces occupations multiples le temps passait et la jeune femme ne trouvait pas trop longues les heures qui la séparaient du moment où Hermann revenait de cette existence plate, n'offrait aucun des éléments romanesques de bonheur et d'amour rêvés par les jeunes filles, mais, à défaut de la passion, c'était du moins le repos du cœur, la tranquillité de l'esprit, enfin la quiétude absolue.

Au bout de vingt années d'une existence pareille, une femme engourdie dans sa profonde et paisible torpeur n'a pas vécu, mais n'a jamais souffert.

Sans hésiter nous déclarerions Valentine heureuse si telle eût été sa destinée, et nous écririons avec joie le mot : FIN, au bas de ce récit.

Il ne devait point en être ainsi.

C'était vers la fin de la première semaine du mois d'avril 1894.

Neuf heures du soir venaient de sonner à l'horloge paroissiale du Bas-Meudon.

Une nuit sans lune mais que des myriades d'étoiles rendaient transparente, tendait ses voiles sur les eaux tranquilles de la Seine et sur ces coteaux charmants qui forment à la grande ville une incomparable ceinture.

Valentine sans lumière était couchée à demi sur une chaise longue dans la chambre du premier étage auprès d'une fenêtre que la température, exceptionnellement douce pour cette époque de l'année, permettait de laisser ouverte.

La forme gracieuse de la jeune femme vêtue d'un peignoir de laine blanche se dessinait vaguement dans la pénombre.

On ne voyait pas son visage. — On entendait seulement le bruit irrégulier de sa respiration agitée.

De temps en temps une de ses petites mains se soulevait pour s'appuyer tantôt sur le côté gauche de sa poitrine et tantôt sur son front.

En bas, dans le jardin, sous les branches entrelacées des marronniers au naissant feuillage, la petite Claire chantait de sa voix fraîche et grêle le refrain d'une vieille ronde enfantine :

« Qu'est-ce qui passe ici si tard, »
« Compagnons de la Marjolaine ? »
« Qu'est-ce qui passe ici si tard, »
« Gai, gai, »
« Dessus le quat ?... »

On trappa doucement à la porte. Valentine tressaillit.

On frappa de nouveau.

« C'est moi, madame... moi, Marie, » dit la jeune servante depuis le dehors.

« Entrez... — fit madame Vogel. — La porte s'ouvrit. »

« Comment, s'écria Marjette, madame est sans lumière !... — C'est ça qui n'est pas gai !... — A la place de madame, j'aurais peur... — Madame veut-elle que j'allume la lampe ou une bougie ?... »

« C'est inutile... — Que me voulez-vous, Marjette ? »

« Je viens demander à madame si je peux servir... »

« Non, puisque monsieur n'est pas rentré... »

« C'est qu'il est neuf heures, et même davantage... — Depuis deux grandes heures je suis prête... — Il ne veut plus grand-chose le dîner, et dans un tout petit moment il ne vaudra plus rien du tout... »

« Qu'importe ? — Monsieur aura été retardé par un incident imprévu, mais il viendra... — Il faut attendre... »

« Et puis, — reprit la servante qui ne se tenait pas pour battue, — mam'selle Claire craint la faim il y a cinq minutes... — Elle chante afin de se distraire, la chère petite, mais ça la rendra malade, bien sûr... »

« Vous avez raison, Marjette... — murmura Valentine, — ma sœur ne doit pas souffrir... — Si monsieur n'est pas revenu dans un quart d'heure, nous nous mettrons à table... »

LA SUITE...

LA VIE LYONNAISE

Les Elections Municipales

Le Rappel Républicain devait se préoccuper de beaucoup le mieux informé, le plus documenté et le plus intéressant sur la prochaine période des élections municipales.

Notre collaborateur Francdouaire donnera, chaque jour, la silhouette d'un candidat des diverses listes de l'opposition.

Notre collaborateur Léon Borde fera, de sa plume satirique et cinglante, la physionomie des grandes figures (!) du Bloc.

Un service de reportage habilement organisé nous permettra de renseigner, au jour le jour, nos lecteurs sur les manifestations organisées par tous les partis en présence.

Enfin, sous des signatures diversifiées, dont celle de notre rédacteur en chef M. D. Gurnaud, les programmes dont les multiples couleurs vont bientôt s'étaler sur nos murs seront scrupuleusement analysés.

SILHOUETTES ELECTORALES

LES CONSEILLERS SORTANTS

M. VÉCAT

On a pu jaser beaucoup, chuchoter et même « médire » de M. Vécat ; on a pu lui rappeler certains épisodes... fâcheux d'une existence quelque peu tourmentée ; on a pu ensuite révéler quelques anciens souvenirs de Grenoble, ville dont le nom produit sur le conseiller du premier, le même effet mystérieux que celui de Bruxelles sur M. Augagneur...

Extraordinairement intrigant, retors et remuant, ce basochien d'à côté, homme de loi et procureur de troisième ordre, connaissant suffisamment le labyrinthe des Godes pour connaître la façon de le parcourir sans encombre, devait s'employer aux affaires publiques, de la même manière qu'aux affaires privées (Contentieux, renseignements, enquêtes intimes), c'est-à-dire avec le prédominant souci de ses intérêts particuliers et la satisfaction d'une ambition poussée jusqu'au délire.

Franc-Macon, naturellement, sectaire farouche, anticlérical forcené, Vécat est doué de tout ce qui est l'apanage des médiocrités boursoufflées et malsaines supplantant à l'insuffisance de leurs facultés par un orgueil immodéré et une audacieuse confiance en soi qui, vis à vis des gens simples, peuvent quelquefois dissimuler l'étroitesse des idées et la mesquinerie affligeante de l'esprit.

Palmé bedonnant et rageur, cet aspirant politicien, issu de la Loge, est foncièrement antipathique, parfaitement stupide et jamais il n'eût dû sortir de l'officine où se brassent les affaires ; il était né pour cela et uniquement pour cela.

Léon Borde.

LES CANDIDATS

J.-B. SALLÉS

Certes, voici une candidature qui ne sera pas discutée dans le premier arrondissement. On applaudissait, il y a trois jours, notre excellent confrère Sallés, dans la salle des réunions Industrielles du Palais de la Bourse, à l'Association des employés de la soierie lyonnaise, où chacun pouvait juger de la haute compétence du conférencier en cette matière, qui intéresse d'une façon si intime le premier arrondissement plus que tout autre.

M. Sallés est un avocat de grande valeur, jeune, ardent, connu depuis de longues années par ses études économiques et par ses travaux littéraires.

Pour la première fois, il affronte la lutte électorale ; c'est un libéral, un indépendant, dévoué de tout cœur à la cause démocratique.

Qui ne l'a entendu discourir avec autant de modestie que d'érudition sur les questions ardues d'économie politique, d'art, avec cette finesse d'esprit et cette vigueur primesautière qui lui sont si personnelles !

Combien le Conseil municipal de Lyon gagnerait à s'enrichir de ces jeunes, dévoués, aux convictions larges et sincères, à l'esprit pondéré, au savoir profond !

Quel coup de balai nécessaire le suffrage universel devrait donner dans notre représentation municipale, en renvoyant à leurs électeurs ces nullités pédantes, ces ignorants stupides, dont le public s'est réjoui agréablement pendant quatre années !

Ces conseillers grotesques seront avantageusement remplacés, pour le plus grand bien de la Ville, par des citoyens intelligents, éclairés, dévoués et libéraux comme notre ami J.-B. Sallés.

Francdouaire.

AU CINQUIÈME ARRONDISSEMENT

Les élections municipales. — Une indication. — Le programme de M. Fleury Ravarin.

Une de ces indiscretions heureuses dont bénéficie bien souvent les journalistes, en que de documents intéressants, nous permet de publier, dès aujourd'hui, avant tous nos confrères, une partie — la plus saillante assurément — du programme de M. Fleury Ravarin, député du V^e arrondissement de Lyon, candidat aux élections municipales.

En ce qui touche mon attitude générale vis à vis du cabinet, je n'ai jamais versé dans le « dreufisme » ; j'ai été avec les patriotes de tous les

L'essentiel. Et ce dernier point de vue, c'est la déclaration relative à l'Égypte et au Maroc.

« Il était, je crois, impossible de tirer un meilleur parti, pour arriver à un règlement de conciliation de deux problèmes qui, pour des raisons diverses, présentaient de graves difficultés... On a trouvé, comme disent les géomètres, la solution élégante.

LES GRÈVES DU NORD

Tourcoing, 3 août.

La nuit dernière on a brisé les vitres de la maison habitée par M. Romain Flipo, filateur, rue Guisnes. Ce matin, à 10 heures, on a jeté des pierres sur la filature de M. Robbe. Ces faits sont attribués à des groupes peu nombreux de rôdeurs de frontière.

Les reprises de travail constatées hier et celles escomptées ou réalisées ce matin abaissent d'un millier environ le chiffre total des grévistes.

Roubaix, 14 août.

Il y a encore 64 établissements atteints par la grève totale ou partielle : savoir, 22 filatures, 32 tissages, 2 maisons d'apprêts, 1 retorderie et 7 métallurgies. Le nombre des ouvriers en grève est actuellement de 5.916.

Recroil, 13 août.

Les ouvriers métallurgistes de l'usine de la Compagnie française des métaux à Flohémont, près de Givet, ont voté la grève.

PERQUISITION DANS UNE BANQUE

Paris, 13 août.

En vertu d'un mandat de M. Roly, juge d'instruction, M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu, dans la matinée, rue Maubeuge, où il a procédé à une perquisition chez M. B... directeur d'une société financière dite « Caisse syndicale ».

Cet établissement financier avait pour objet indiqué la reconstitution des capitaux perdus au moyen de différents procédés financiers. Une instruction judiciaire est ouverte contre cette société pour infraction à la loi sur les sociétés et escroqueries.

LA DÉFENSE DE L'INDO-CHINE

Marseille 13 août.

Parlant de la défense de l'Indo-Chine, le *Corrier d'Haiphong*, arrivé ce matin à Marseille, annonce qu'une conférence s'est réunie à Hanoi, présidée par le général commandant supérieur. Les officiers généraux y assistaient ainsi que plusieurs officiers supérieurs de l'état-major général.

La discussion a porté sur la défense mobile. On a parlé de l'envoi de torpilleurs et de sous-marins et les points de la côte furent étudiés au point de vue de la possibilité d'une attaque.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Privas, 13 août.

Le conseil général de l'Ardèche a rejeté par 13 voix contre 11 le vœu de M. Jules Roche demandant que les dépenses nécessaires par les constructions scolaires à la suite de la suppression de l'enseignement congréganiste soient intégralement mises à la charge de l'Etat.

La Rochelle, 13 août.

Le conseil général a voté la question préalable demandée par le préfet sur un vœu protestant contre l'enlèvement des crucifix.

Nica, 13 août.

Sur la proposition de M. Poullan, député, le conseil général a voté une adresse de respectueuse sympathie à M. Loubet à l'occasion de son voyage en Italie.

Laval, 13 août.

Le conseil général, s'occupant de l'enlèvement des croix dans les églises, a voté à l'unanimité de 24 votants une protestation et émis le vœu que ces croix fussent rétablies prochainement.

Mende, 13 août.

Le conseil général, par 11 voix contre 5 et 4 bulletins blancs, adopte un vœu protestant contre l'enlèvement des crucifix dans les églises.

LES ANGLAIS AU TIBET

Londres, 13 août.

M. Brodrick a annoncé à la Chambre des Communes que l'expédition anglaise au Tibet est arrivée le 11 courant à Gyang-Tse sans avoir perdu un seul homme. Les Tibétains qui s'opposaient à sa marche étaient entièrement démoralisés.

Un grand nombre d'habitants s'étaient enfuis et ceux qui restaient ont expliqué cette fuite par les exigences du gouvernement tibétain.

Le délégué chinois Ma est arrivé à Lassa. Il a annoncé que l'amban arrivera aussitôt qu'il aura pu s'arranger à cet effet avec le Lama. Quatre délégués tibétains sont en route.

Yongpen capitulera probablement demain.

LE RIVAL DE ROOSEVELT

New-York, 13 août.

M. Roosevelt a maintenant un rival sérieux en la personne du chef-judge Arthur Parker, l'un des hommes politiques les plus influents des Etats-Unis. Sa candidature, lancée par les comités démocrates de New-York, fait d'énormes progrès dans tout le pays.

Tout porte à croire que l'unanimité des voix des démocrates se portera sur le nom de M. Parker. Le parti n'a jamais été aussi uni.

Petites Nouvelles

Paris, 13 août.

L'affaire Dreyfus. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a repris, hier, l'instruction de l'affaire Dreyfus, interrompue par les vacances de Pâques. Elle a entendu la déposition de Mme Alfred Dreyfus.

Restes glorieux. — On a découvert, près d'Alexandrie, des restes de soldats de Bonaparte. Les autorités anglaises ont résolu de les remettre solennellement aux autorités françaises, qui les feront transporter au Caire, dans le monument élevé aux morts de l'expédition d'Égypte.

RÉCLAMER PARTOUT

LE "RAPPEL REPUBLICAIN"

des troupes coloniales au ministère de la guerre, interviewé par un rédacteur du *Rappel*, a dit :

« Le colonel n'a aucune raison de démissionner, aucune ; son élévation au grade de général est imminente et le colonel demande un nouveau surcroît de dépari. Si ce surcroît lui est accordé, il se retirerait qu'il passât général, avant la date fixée pour son départ. Dès lors, il ne partirait pas.

« Et si l'on rétrochait à ceci que le général de brigade Famin, directeur des troupes coloniales au ministère de la guerre, va recevoir prochainement une désignation coloniale, on peut voir dans le colonel Marchand le successeur éventuel du général Famin. »

L'Attentat contre M. Maura

NOUVEAUX DÉTAILS

Londres, 13 août.

Voici la version que publie ce matin le *Daily Mail* de Londres sur l'attentat commis contre M. Maura, président du conseil. Après le service funèbre, célébré à la cathédrale, à la mémoire de la reine Isabelle, le roi avait invité M. Maura à distribuer aux pauvres trois mille francs. Au moment où le président du conseil était occupé à faire cette distribution devant la porte du palais de la délégation provinciale, un jeune homme, nommé Joachim-Michel Artal, âgé de dix-neuf ans, s'approcha de la vollure malgré la surveillance de la police. Il était armé d'un poignard dissimulé dans un morceau de drap noir, qui entourait sa main. Il cria : « Bonjour, don Antonio ! »

En entendant cette exclamation, M. Maura se retourna et le jeune homme en profita pour lui porter un coup de poignard à la poitrine dans la région du cœur en s'écriant : « Vive l'anarchie ! »

M. Maura, sans perdre son sang-froid, se leva et d'un geste brusque rejeta le poignard de la plaie en criant : « Arrêtez le meurtrier. » Puis il jeta l'arme sur la banquette de la voiture. Il mit la main à la blessure ; se rendant sans doute compte de son peu de gravité, il descendit du véhicule sans aide et monta les marches du palais de la délégation.

La police, durant ce temps, s'était emparée de l'agresseur.

Quant le docteur Alabery, médecin du roi, arriva auprès du blessé, celui-ci cherchait à arrêter avec des mouchoirs, en attendant qu'on lui portât secours, l'hémorragie provoquée par la blessure.

Le médecin s'étonne de ce que le coup n'ait pas été mortel. Le poignard, qui avait été dirigé sur le cœur, était heureusement parti à gauche, il y a quelques jours.

Après l'examen médical, M. Maura se rendit aussitôt au téléphone et demanda une communication avec le ministre de l'Intérieur, son ami intime, auquel il dit : « Mon cher José, un anarchiste m'a porté un coup de poignard, mais la blessure n'est pas grave ; rassurez-vous. »

Le ministre de la guerre parvint, non sans peine, à éloigner M. Maura de l'hôpital. Selon les médecins, la blessure n'aurait de suites fâcheuses qu'en cas où le poignard aurait été empoisonné. Ils ne croient pas, d'ailleurs, qu'il soit ainsi. Un repos absolu a été prescrit au blessé et c'est pourquoi le président du conseil demeure au palais de la délégation.

L'agresseur n'a pas résisté à la police lorsqu'elle s'est emparée de lui. On croit que l'attentat visait M. Maura personnellement, comme le représentant des doctrines cléricales.

Un journal républicain l'avait indiqué, il y a quelques jours, comme un mets préparé pour la consommation anarchiste. L'agresseur était-il un quelconque jour encombré, valait de l'œil dans une famille bien connue. C'est un Catalan de tenue soignée. Il a avoué être anarchiste.

Sur la proposition de M. Poullan, député, le conseil général a voté une adresse de respectueuse sympathie à M. Loubet à l'occasion de son voyage en Italie.

LA FAILLITE DU CRÉDIT MOBILIER

Huit députés du Bloc compromis.

Paris, 13 août.

La faillite du Crédit mobilier nous résonne, paraît-il, des surprises. Certains faits particuliers intéressants, s'il faut en croire le journal *L'Éclair*, des députés faisant partie du Bloc et leur réserverait, en effet, quelques désagréables surprises.

Voici la note que publie ce matin ce journal :

La Banque centrale de Crédit mobilier et industriel, 65, rue de la Victoire, avait des relations étroites avec une autre banque. Le juge d'instruction Berr avait acquis, par le dépouillement des livres, la certitude que les deux maisons n'en faisaient qu'une, a chargé M. Roy, commissaire aux délégations, de procéder sur la seconde banque à une enquête spéciale.

Il a opéré une perquisition, en compagnie de M. Lemaquière, administrateur judiciaire, et il s'est retiré en apposant les scellés. Lundi, les scellés seront levés et la comptabilité sera saisie.

La banque continue à recevoir un grand nombre de plaintes contre la Banque centrale de crédit. Ainsi, le scandale dont nous avons indiqué dès le premier jour les proportions énormes, est loin de s'apaiser. Ce qui le rend plus grave, c'est qu'il révèle des compromissions dans le monde politique.

Dès le début nous avions fait observer qu'un homme politique des plus ministériels avait une grosse part des responsabilités dans la catastrophe de la Banque centrale de Crédit mobilier et industriel. Des personnes bien informées nous assurent que c'est grâce aux avis d'un personnage que le metteur en scène de toute l'entreprise a pu disparaître, trois jours avant l'ouverture de M. Berr, mais il n'est pas le seul qui ait des comptes à rendre. Huit hommes politiques faisant tous partie du Bloc ne sont pas moins compromis que lui. Le juge va avoir une rude besogne.

L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS

Paris, 13 août.

INTERVIEW DE M. DE NELIDOW L'OPINION EN RUSSIE

On pouvait et on devait se demander comment on accueillerait en Russie, les divers arrangements conclus entre l'Angleterre et la France et quelle serait la signification qu'on leur donnerait à Saint-Petersbourg.

L'ambassadeur de Russie, M. de Nelidow, a fait connaître son sentiment à l'un de nos confrères de la *Presse* :

« L'heureuse issue des pourparlers, a-t-il dit, provoquera une vive satisfaction à Saint-Petersbourg. L'accord anglo-français comprend deux parties ; celle qui vise Terre-Neuve, l'Afrique occidentale, le Siam, Madagascar et les Nouvelles-Hébrides présente un caractère spécialement anglo-français ; il me semble que les difficultés coloniales qu'elle résout sont tranchées d'une façon avantageuse pour vous. Mais la solution comme les difficultés elles-mêmes n'offrent, au point de vue international, qu'un intérêt secondaire.

LE DÉPART DU COLONEL POUR ARCAÇON

Paris, 13 août.

Appelé par un télégramme du général André, reçu hier vers deux heures de l'après-midi, le colonel Marchand a quitté Paris par le rapide de six heures vingt-cinq du soir.

Le colonel, qui était vêtu d'une longue pelisse à col de fourrure et portant un chapeau haut de forme, est arrivé à la gare du quai d'Orsay quelques minutes seulement avant le départ du train, accompagné d'un de ses amis.

Il a traversé rapidement le hall et est descendu sur le quai d'embarquement où il s'est promené pendant quelques instants en causant avec son compagnon.

La personne qui l'accompagnait, interviewé après le départ du colonel, a déclaré qu'il est exact que le colonel a envoyé sa démission, motivée par le refus formel opposé à sa demande d'être compris parmi les officiers français qui vont partir pour la Mandchourie, afin de suivre les opérations de la guerre russo-japonaise dans l'état-major du général Kouropatkine.

Dépendant, sa décision n'est pas irrévocable et tout dépend de l'entretien qu'il aura demain avec le ministre de la guerre. Il convient donc d'attendre.

Le colonel arrivera ce matin à huit heures quarante-huit à Arcaçon. Il sera reçu dans l'après-midi par le général André et reprendra le train le soir même pour Paris.

Un haut fonctionnaire de la direction

mais il s'est alors approché encore plus vite de la rive et a alors éteint ses lanternes. Il ne s'est éloigné qu'après quelques coups de canon.

L'ÉVACUATION DU PORT DE NIOU-CHOUANG

Paris, 13 août.

Suivant une dépêche d'In-Kouou au *Journal*, en prévision des prochaines rencontres, la canonnière anglaise *Helena* a quitté le port de Niou-Chouang pour Wei-Hai-Wei.

Tous les navires de commerce sont également partis. Seule une canonnière russe et quelques jonques chinoises restent dans l'estuaire du Liao.

Démission du Colonel Marchand

Paris, 13 août.

Un ami intime du colonel Marchand a déclaré au *Journal* que par trois fois le tsar avait fait connaître au gouvernement français, par l'intermédiaire de l'ambassade de Russie, son désir de voir le colonel Marchand attaché à l'état-major du général Kouropatkine. Le gouvernement n'ayant donné aucune suite à cette demande, le colonel formula sa démission.

Le *Petit Parisien* dit que l'on peut annoncer dès à présent que si le colonel Marchand ne retire pas sa démission avant le prochain conseil des ministres, cette démission sera purement et simplement acceptée.

Un ami du colonel Marchand a déclaré que cette décision n'était pas irrévocable et que tout dépendrait de l'entretien qu'il aura aujourd'hui avec le ministre de la guerre.

Le colonel repartira pour Paris aussitôt après son entrevue avec le général André.

Paris, 13 août.

On annonce que le colonel Marchand est parti hier soir par le rapide de Bordeaux, se rendant à Arcaçon, où il verra aujourd'hui même le général André, qui a tenu à connaître les raisons qui font quitter l'armée à cet officier.

Les motifs de la démission restent controversés. Au ministère de la guerre, on affirme formellement qu'aucun moment Marchand ne reçut d'invitation officielle ou officieuse pour suivre la guerre en Extrême-Orient.

UNE LETTRE DU COLONEL MARCHAND

Paris, 13 août.

Le colonel Marchand adresse à la *Patrie* une lettre que ce journal annonce en ces termes :

Après la note du *Temps*, cette lettre remet heureusement les choses au point. On ne lira pas sans émotion cette admirable lettre, toute empreinte de tristesse et d'angoisse, qui est la plus vigoureuse condamnation des nouvelles mesures introduites dans l'armée.

On est tenté de se féliciter que, sous le commandement d'une agence, les adversaires hypocrites du colonel aient publié ce communiqué que nous avons publié à titre documentaire puis-que cela provoque une protestation aussi noble. Nous qui le connaissons, nous n'attendions pas moins de lui.

Voici le texte de cette lettre :

Paris, 12 août.

Monsieur le directeur, Je vous serais reconnaissant de m'indiquer l'information que, sans doute par mégarde, la *Patrie* a reproduite d'après une agence aussi mal inspirée que mal renseignée.

Si elle n'était que mensongère, je me bornerais à la désigner, mais elle est trop visiblement tendancieuse pour que je puisse hésiter à la ruiner.

Le projet de mariage dont il est question dans cette trop habile fabrication et qui est depuis longtemps abandonné, n'a aucune espèce de rapport avec les raisons d'ordre diplomatique et militaire qui m'ont fait une obligation d'honneur d'offrir ma démission.

La personne de mon entourage à qui d'après cette agence, aurait fourni cette version, n'existe pas. Personne et version sont entièrement imaginaires. De plus, je n'ai pas d'entourage. Par un tempérament acquis sous l'empire de mes suspicions et des nécessités, je suis un peu isolé, presque reclus.

Le venimeux communiqué de l'information est complètement faux de la première ligne à la dernière, faux surtout pour ceux qui l'ont écrit, car ils ont tous des noms et des adresses.

Pour celui de ses accès qui, aujourd'hui, me vise personnellement, ce n'est plus seulement de la recherche, c'est de l'intention. Je fais depuis trop longtemps un dur apprentissage d'ostéisme pour songer à mépriser de voir attribuer aux autres les plus simples motifs et les plus dignes de ma vie si pénible des motifs et une signification diamétralement opposés à la vérité.

Mais puisque mon assassinat moral était résolu, il y avait eu au moins une dernière trace de pudeur à l'exécuter sans y mêler le nom et la personne d'une femme en ce moment trop loin de France pour protester.

De pareils arguments sont des moyens de mensonge, des moyens de tromperie employés dans tous les temps et dans toutes les sociétés. Vous pouvez juger par là, monsieur le directeur, à quel point j'ai raison de dire que je suis un isolé, puisque je ne puis me rapprocher de personne sans courir moi-même et faire courir aux autres le risque de la persécution avec toutes ses conséquences.

Avec mes remerciements pour l'insertion de cette lettre, que je vous demande humblement de ne pas publier, je vous prie d'agréer de mes meilleurs sentiments de sympathie.

Colonel MARCHAND.

LE DÉPART DU COLONEL POUR ARCAÇON

Paris, 13 août.

Appelé par un télégramme du général André, reçu hier vers deux heures de l'après-midi, le colonel Marchand a quitté Paris par le rapide de six heures vingt-cinq du soir.

Le colonel, qui était vêtu d'une longue pelisse à col de fourrure et portant un chapeau haut de forme, est arrivé à la gare du quai d'Orsay quelques minutes seulement avant le départ du train, accompagné d'un de ses amis.

Il a traversé rapidement le hall et est descendu sur le quai d'embarquement où il s'est promené pendant quelques instants en causant avec son compagnon.

La personne qui l'accompagnait, interviewé après le départ du colonel, a déclaré qu'il est exact que le colonel a envoyé sa démission, motivée par le refus formel opposé à sa demande d'être compris parmi les officiers français qui vont partir pour la Mandchourie, afin de suivre les opérations de la guerre russo-japonaise dans l'état-major du général Kouropatkine.

Dépendant, sa décision n'est pas irrévocable et tout dépend de l'entretien qu'il aura demain avec le ministre de la guerre. Il convient donc d'attendre.

Le colonel arrivera ce matin à huit heures quarante-huit à Arcaçon. Il sera reçu dans l'après-midi par le général André et reprendra le train le soir même pour Paris.

Un haut fonctionnaire de la direction

ne pas douter de l'authenticité des déclarations que nous publions. Si, cependant, cela devenait nécessaire, nous produirions un fac-similé photographique de la lettre de M. Fleury Ravarin.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du 13 août 1901

L'ORDRE DU JOUR

Nos conseillers généraux ne semblent pas très pressés à se rendre à la séance qui s'ouvre devant les banquettes vides. Le conseil attaque cependant son ordre du jour.

LA LIGNE DE LYON A VERNAISON

Le conseil général du Rhône a approuvé, le 21 août dernier, les résolutions de l'assemblée d'utilité publique à laquelle a été soumis le projet présenté par M. Berchet, en vue d'obtenir la rétrocession d'une ligne de tramway de Lyon à Vernaison. Depuis est intervenue la substitution de la Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon, à M. Berchet, auteur de l'ancien-projet.

La Compagnie substituée prendra les lignes et l'Etat de M. Berchet pour la partie de cette ligne comprise entre La Mulotière et Pierre-Bénite.

M. Chambaud de Labruyère se rapporte et expose très clairement la situation. Déjà la ligne a été concédée à la Cie O. T. L. La ligne de Perrache-Rue Croix-Rousse, concédée par M. Berchet. Elle avait déjà été achetée par M. Berchet l'arrivée de sa ligne de Vernaison au pont Thilist, et le transport des marchandises, il ne restait donc rien à M. Berchet, si ce n'est la ligne.

On aura à lui rendre son cautionnement de 40.000 francs.

On abandonne l'embranchement de la gare d'Oullins qui n'intéresse que fort peu les populations. On renonce au transport des marchandises lourdes et au transport des colis jusqu'à concurrence de 100 kilos. Quant au prolongement de Pierre-Bénite, Irigny et Vernaison, il va faire l'objet d'une nouvelle étude.

Le conseil général demande que l'exécution du projet soit faite par la Cie O. T. L., dans le plus bref délai.

LE PONT SUSPENDU DE COLLONGES

M. Chambaud de Labruyère est chargé de cet autre rapport.

Il s'agit de travaux relatifs au projet de restauration du pont suspendu de Collonges, sur la Saône.

Le 21 août dernier, le conseil a décidé que la dépense de... 92.000 fr.

À laquelle s'élèvera le projet, serait couverte à l'aide des ressources ci-après :

Quote-part du département... 72.358 fr. Subvention normale de l'Etat... 21 fr. 35, suivant le barème annexé au décret du 4 juillet 1895... 19.642 fr. Total... 92.000 fr.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Réunion à la Croix-Rouisse
Le Cercle républicain progressiste du IV^e arrondissement...

Toute la matinée, des passants ont stationné devant l'immeuble où habitait Mlle Armand...

Accident mortel à Pierre-Bénite

Un vieillard, âgé de 81 ans, M. Pierre Veuille, pensionnaire de l'hospice du Perron...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 13 avril. Temps assez doux hier; le matin, soleil pâle; le soir, vent du Sud-Ouest soufflé en tempête...

CHRONIQUE

A l'« Officiel ». — Sont nommés: conseiller à la cour d'appel de Lyon, M. Chantreuil...

Anciens Militaires du 46^e de Ligne

Dimanche avait lieu au restaurant Moyne, 79, cours Vitton, le banquet annuel organisé par la société des Anciens Militaires du 46^e de ligne...

NOUVEAU THÉÂTRE

Giroflé-Girofla
L'opérette de Lecocq qui va clôturer la saison théâtrale de la société Giroflé-Girofla...

DRAMATIQUE SUICIDE

Hier, à 7 heures du matin, une jeune fille de 25 ans, Mlle Rose Armand, couturière...

Ces dames ont été mises à la disposition du service des décès.

Un accident mystérieux. — Nous avons relaté, dans notre numéro de mardi, l'accident survenu à un jeune homme de 24 ans...

Topique français guér. doull. bronch., Lyon-St-Paul, Ph^o Nouvelle et princ. Ph^o

Pour se bien porter... Se bien purger avec le Sirop de Bochet du Serpent.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Accidents dus au vent. — Deux accidents dus au vent qui soufflé avec violence sont arrivés hier matin.

Les déviateurs de poutrelles. — La nuit dernière, des malandrins ont escaladé le mur de la propriété de M. Garon...

Conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision pour les conscrits des classes 1903 et 1904...

OULLINS. — Conférence populaire. — Une conférence populaire aura lieu samedi 16 courant...

La Demi-Lune. — Le Rappel républicain est en vente tous les jours chez M. Dubouché...

Tassin-la-Demi-Lune. — Les élections à Tassin, tout comme à la Demi-Lune...

Le saint de l'Autoceur Demi-Lunois qui, après avoir couronné les libéraux...

Le silence de M. le Maire. — M. Marin et les journaux du Bloc croient fort spirituel de railler l'opposition républicaine...

De tout cela M. le maire ne sait rien, pas plus que les officiers qui procèdent aux excellentes tynages de la maison Prot et Cie...

En revanche, M. le Maire se fait congratuler en public par ses plus fervents disciples...

TRIBUNES POLITIQUES

Association républicaine du V^e arrondissement. — Le Comité de l'Association républicaine du V^e arrondissement...

Parti national antiféodal. — Ce soir, à 8 h. 1/2, café Suez, 8, rue du Plâtre, grande réunion générale...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Groupes républicains Nationalistes. — Hier mercredi, M. René Jossier, directeur politique du Rappel républicain...

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES, 13 avril.

Table of stock market data for London, including Consolidated, Italian, and other securities.

M. COMBES A ARCACHON

Bordeaux, 13 avril. — La Petite Océan annonce que M. Combes est arrivé aujourd'hui à Arcachon à 11 heures...

LE COLONEL MARCHAND

Bordeaux, 13 avril. — Le colonel Marchand, qui était arrivé dans la journée à Arcachon, a passé ce soir en gare de Bordeaux, rentrant à Paris.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Rouen, 13 avril. — A Darnetel, les grévistes ont maltraité les ouvriers et les ouvrières d'une usine d'apprêts...

VIOLENT INCENDIE A MARSEILLE

Marseille, 13 avril. — Un incendie a éclaté ce soir, à 6 heures, dans une épicerie.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Perpignan, 13 avril. — Le conseil général a adressé des félicitations à M. Delcassé à l'occasion de l'accord franco-anglais.

LES MANIFESTATIONS A BARCELONE

Barcelone, 13 février. — Les partisans de l'ordre ont fait à Barcelone une imposante manifestation par laquelle ils ont protesté contre l'attentat dont M. Maura a fait la victime.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LA CATASTROPHE DE PORT-ARTHUR
Saint-Petersbourg, 13 avril. 7 heures 1/2 du soir. — L'escadre japonaise ayant fait son apparition devant Port-Arthur...

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Faurin Louis, comptable, 59 ans, rue de la Ville-Marie, 49 h.

la cour ont été également profondément impressionnés. Au moment où paraissent dans les rues les premières éditions des journaux...

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

La République Française

La République Française. — Sur la démission du colonel Marchand: Si nous ne consultons ici qu'un intérêt électoral...

Le Havre, 13 avril.

Le Havre, 13 avril. — Le Havre, 13 avril. — Le Havre, 13 avril. — Le Havre, 13 avril.

CONDITION DES SOIRS DE LYON

Table showing market conditions for various goods in Lyon, including flour, oil, and other commodities.

Courrier des Sports

COURSES A COLOGNES
1 Neauphe, gag. 16.50, pl. 18; 1^{er} Pronostic, gag. 15.50, pl. 20; 3 Cubbio.

AVIS

aux Pensionnaires, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

PETITES ANNONCES

ÉCONOMIQUES
du RAPPEL REPUBLICAIN
Vendredi Prochain

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 7 h. 3/4, Siegfried. THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 h. 1/4: Antoinette Sabrier.

Courrier des Spectacles

Nouveaux-Théâtre. — Tous les soirs, pour les derniers jours de saison, Giroflé-Girofla, avec Renée Marcelle, MM. Tournis, Tillet, David, etc.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Faurin Louis, comptable, 59 ans, rue de la Ville-Marie, 49 h.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Faurin Louis, comptable, 59 ans, rue de la Ville-Marie, 49 h.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Faurin Louis, comptable, 59 ans, rue de la Ville-Marie, 49 h.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Faurin Louis, comptable, 59 ans, rue de la Ville-Marie, 49 h.

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Chambre syndicale des ouvriers libres d'assurances terrestres de la ville de Lyon, fondée en 1902...

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including sections for 'CLOTURE A TERME' and 'CLOTURE AU COMPTANT'.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including sections for 'TERME' and 'APRES BOURSE'.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current values.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin text discussing market conditions, exchange rates, and local news.

Textual news items and financial reports, including mentions of 'Le Rappel' and local events.

Financial information section containing company reports, interest rates, and market analysis.

Additional financial data and news snippets, including mentions of 'Madrid à Saragosse' and 'Finances Haïtiennes'.

Advertisement for 'Aperitif, Digestif' with text: 'SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS'.

Large advertisement for 'FERNET-BRANCA' with stylized logo and text: 'des FRATELLI-BRANCA DE MILAN'.

Advertisement for 'LA MEILLEURE PROPAUNDE' with text: 'Lire et faire lire'.

Advertisement for a lottery: 'LOTTERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES'.

Advertisement for 'TISANE FRANÇAISE DES CÉVENNES, ANTISEPTIQUE'.

Advertisement for 'AVIS D'ACQUISITION' and 'PETITJEAN 9 HALLES'.

Advertisement for 'H. BAUCHE & CIE' with an image of a key and text: 'INCROCHETABILITE'.

Advertisement for 'BYRRH' with text: 'VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA'.

Advertisement for 'A VENDRE' property near 'gare de Collonges'.

Advertisement for 'TOUT-LYON ANNUAIRE' with text: 'des Salons de LYON'.

Advertisement for 'EDEN-HOTEL' with text: 'Boulevard Gambetta, NICE'.

Advertisement for 'A CETTE PLACE' with text: 'Vendridi Prochain'.

Advertisement for 'MÉNAGE' with text: 'aux environs de Lyon'.

Advertisement for 'ALBERTIN & CIE' with text: 'Pâtes Alimentaires EXTRA'.

Advertisement for 'BLOC-SUEZ' with text: 'Moi je fume le "BLOC-SUEZ"'.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES' with text: 'du Rappel Republicain'.

Advertisement for 'MASSAGES' with text: 'Monsieur HALBERT, professeur de gymnastique'.

Advertisement for 'HYDROTHERAPIE MÉDICALE' with text: 'A. HUGGLER'.

Advertisement for 'ÉLECTIONS MUNICIPALES de 1904' with text: 'WALTENER & CIE'.

POUR LA PUBLICITÉ DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. LYON

Textual content for the 'LE MAITRE DE FORGES' advertisement, including the name 'Georges OHNET'.

Textual content for the 'LES BATAILLES DE LA VIE' advertisement.

Textual content for the 'ALBERTIN & CIE' advertisement.

Textual content for the 'HYDROTHERAPIE MÉDICALE' advertisement.

Textual content for the 'ÉLECTIONS MUNICIPALES' advertisement.

Textual content for the 'BLOC-SUEZ' advertisement.